



« J'AI VISITÉ LES VISITEURS DE PRISONS »

* * *

Reportage sociologique sur des visiteurs de prison

Je suis Clara Grisot. Je suis titulaire d'un Master 2 en Science Politique, obtenu après la soutenance d'un mémoire portant sur les intervenants du milieu prison-justice, à savoir : le Genepi, la Farapej et l'ANVP¹. Le travail interrogeait la capacité de la sphère associative à décroïsonner la prison, compte-tenu de la proximité sociale de ces acteurs et de leur travail sur une population identique. Il concluait à un « re-cloïsonnement » de la sphère associative dans une logique palliative des manques de l'administration pénitentiaire en matière de réinsertion.

Je suis actuellement en Master 2 Professionnel de sociologie, avec une spécialité en intervention sociale. Ce reportage sociologique sur les visiteurs de prison est l'aboutissement d'un travail mené durant un stage à l'ANVP.

Vous pouvez me contacter pour toute remarque, critique acerbe, question ou compliment élogieux par mail : cla.grisot@gmail.com



¹ Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), le Groupement Etudiant d'Enseignement aux Personnes Incarcérées (GENEPI), la Fédération des Association Réflexion Action Prison Justice (FARAPEJ)



NB : Pour les 80 ans de l'ANVP, un travail considérable a été effectué sur l'histoire de l'association, depuis ses origines religieuses au processus de laïcisation (*voir encadré*). Pour mémoire, il se trouve dans le *Visiteur de prison n°17*. Il est donc inutile de revenir dessus ; il faudra toutefois garder cette histoire en tête pour saisir quelques subtilités de positionnement de certain-e-s visiteur-se-s de prison.

L'ANVP existe depuis 1932, alors sous le nom de l'Oeuvre de Saint Vincent de Paul, présentant un caractère religieux. Au terme d'une lente évolution, elle devient ANVP en 1991. L'association fait l'objet d'une convention avec la direction de l'administration pénitentiaire. Les missions des visiteurs de prison sont déclinées dans une charte approuvée par le ministère de la justice. En 2013, l'ANVP compte 1594 membres, parmi lesquels 1255 sont actifs (c'est-à-dire visitant des personnes détenues)

■ ■ Introduction ■ ■

L'actualité est particulièrement fournie en terme de politique pénale. L'ANVP, logiquement, dans son rôle d'association, se positionne dans le tumulte des débats. De grandes orientations sont lancées, ne recouvrant qu'imparfaitement les différents avis, et c'est bien là le rôle fédérateur d'une association. Elle s'est dotée de plusieurs documents détaillant ses objectifs, notamment via le projet associatif, le code de déontologie ou la charte du visiteur ; ceci afin d'encadrer l'action de ses membres et se définir dans l'espace public. La conférence de consensus et l'arrivée d'une peine de probation ont interrogé le devenir des visiteur-se-s de prison : sur leur identité, leur volonté et leurs pratiques réelles. Or, il existe toujours un écart entre les préconisations des textes encadrants et les pratiques de terrain. Sans jugement, il était question d'aller questionner, non pas l'écart pour le pointer du doigt, mais l'expérience individuelle et sensible de plusieurs visiteur-se-s de prison. Cela pour dessiner ainsi un portrait plus fidèle, plus humain et plus incarné, ainsi que les lignes de controverse traversant l'association.

En dehors des groupes de parole et des réunions locales, inégalement fréquentés, où les membres peuvent-ils parler, assez longuement, de leur expérience ? Quand peuvent-ils aborder avec précision leur action concrète ? Comment s'approprie-t-on le rôle de visiteur de prison ? Celui-ci peut-il même être défini ? Comment, dans les faits, les objectifs de l'association sont-ils appropriés, mis en pratique ? Si des témoignages – principalement des articles de presse – existent pour faire connaître l'action des visiteur-se-s de prison au grand public, que le journal de



l'ANVP vient en parler aux visiteurs eux-mêmes, il n'existe cependant pas d'écrits abordant l'association et son action d'un point de vue extérieur.

Il n'est guère possible de se positionner vis-à-vis de travaux précédents sur l'ensemble des questions qui vont traverser ce document, puisque peu se sont intéressés à l'expérience des visiteur-se-s de prison et à leur parcours de vie. C'est donc avec une appréhension certaine que j'essaierai de rendre au mieux la richesse des témoignages recueillis. Malgré la contrainte d'un document forcément synthétique, j'essaie d'esquisser un portrait plus pointilleux, même si je me suis bien gardée de toute extrapolation dans l'analyse ou de lecture trop catégorique. Malgré ces précautions, j'espère n'avoir déformé aucun propos. Mais partons dans le vif du sujet.

Au sens premier, j'ai visité les visiteur-se-s de prison.

Je me suis parfois déplacée en région, à leur domicile, nous nous sommes vus dans des cafés, des locaux d'association. Je les ai contacté-e-s par téléphone, chez eux/elles, sur leur lieu de travail, sur leur lieu de vacances. Compte tenu de la période pendant laquelle s'est déroulée mon étude, je voudrais d'abord adresser un grand merci à la disponibilité de tous les participant-e-s.

Je ne suis pas entrée en détention, je n'ai pas accompagné les visiteur-se-s de prison lors de leur visite. C'est un travail sur le discours qui désignerait au mieux, selon eux, leur pratique. **N'ayant pas pu les voir faire, je les ai fait dire.** Par conséquent, je n'ai aucune certitude sur la réalité pratique de ce que m'ont dit ces visiteur-se-s de prison. Par principe, il n'y a aucune raison d'en douter. Savoir s'ils/elles agissent véritablement comme ils/elles disent le faire, ce n'est pas mon sujet. C'est leur vérité, et ce sera donc la mienne.

Je sais que certain-e-s attendent non sans impatience de savoir si « les autres ont dit pareil ». J'ai l'idée que lors de nos entretiens, les visiteur-se-s ont peut-être même découvert des choses sur eux/elles. Ils/Elles se sont un peu visité-e-s aussi, dans leurs motivations, leur attitude et leur rôle. Puisse ce document inviter les autres à en faire de même.



Ce travail a été réalisé entre Juin et Septembre 2013. Il a consisté en 3 observations de réunions, le traitement de 91 questionnaires, et de 20 entretiens, menés à égalité en face à face ou par téléphone, dont la longueur a varié entre 40 minutes et 2 heures. Le questionnaire, distribué à l'AG, a permis de faire ressortir des grandes tendances sur l'origine sociale des visiteur-se-s. La phase d'entretien a ensuite permis d'aborder les parcours de vie, le moment où elles ont choisi de visiter des personnes détenues, ainsi que sur leur vision personnelle du rôle de visiteur de prison. A noter, les personnes interrogées n'étaient pas nécessairement présentes lors de l'AG.

*Lors des entretiens, la question initiale posée à chacun-e était la suivante : « **pouvez-vous me raconter, le plus en détail possible, votre parcours de vie, et comment vous en êtes venu à devenir visiteur-se de prison ?** ». La question était triple : par « raconter », une histoire à long terme était attendue. Avec « parcours de vie », il s'agissait de ne pas revenir uniquement sur la vie depuis l'engagement comme visiteur-se, mais aborder également l'enfance, le parcours professionnel, et laisser à la personne interrogée le choix de ses priorités. Enfin, la lourdeur de l'expression associant « venir à » et « devenir » permettait de bien insister sur le processus d'engagement. A partir de là, une grille de thèmes² a permis de traiter le cheminement individuel vers la prison, l'évolution de l'ANVP, les manières de se comporter, de réfléchir sur la prison mais aussi l'impact de l'engagement sur les opinions personnelles.*

Comme je l'ai garanti à l'ensemble des visiteur-se-s, leur identité sera strictement protégée. Dans la plupart des cas, j'ai juste eu besoin de taire le nom. Parfois, dans le but d'assurer l'anonymat, certaines données ont été modifiées (âge, nom, lieu, profession...), quand cela n'était pas préjudiciable à la compréhension, ni n'affectait l'explication sociologique.

Enfin, malgré une sensibilité prononcée pour l'égalité de traitement entre les sexes et la réticence que je peux avoir quant à la règle grammaticale du « masculin qui l'emporte », c'est celle-ci que j'emploierai à partir de maintenant par souci de lisibilité.

2 CF. Annexe : grille d'entretien



|| Devenir visiteur de prison ||

La première question qui vient en tête, est de savoir qui sont les visiteurs de prison. Au vu de la faible visibilité des associations prison-justice pour les non-initiés, comment y parvient-on ? En effet, le cheminement vers la visite de personnes détenues ne va pas de soi. Existe-t-il une identité spécifique de visiteur de prison ? C'est ce qu'entend l'un d'entre eux : *« il y en a qui disent 'je voudrais bien faire de l'associatif mais...qu'est-ce que je pourrais faire...ils vont prendre un truc des associations et tiens, je pourrais faire ça'. Mais ça c'est pas un vrai visiteur de prison. Il n'a pas le feu sacré ! Sans parler de feu sacré, c'est un peu fort, mais il n'a pas la fibre »*. J'ai fait développer à ce visiteur ce qu'il entendait par « fibre », mais, cela ne concerne que sa propre vision de la chose. Cet extrait pour illustrer la spécificité d'un tel choix de bénévolat : être un visiteur de prison, cela n'a rien d'une évidence, qui plus est lorsqu'on en ignore la possibilité ! En devenir un, c'est faire aboutir un processus qui prend parfois plusieurs dizaines d'années. Les entretiens ont été un moyen de revenir sur les parcours, quelle que soit leur durée. Les interroger sur la longueur, examiner les évolutions, à la recherche d'indices. Ils ont été à bien des égards, un travail de retour sur soi.

□ ■ Un cursus « type » ? ■ □

L'un des enjeux était de découvrir des éléments récurrents qui pouvaient expliquer à eux-seuls le cheminement vers la visite de personnes détenues. C'était certainement un peu naïf. Toutefois, au fil des entretiens, des grandes trajectoires se sont schématiquement dessinées, des évènements qui ont conduit les visiteurs de prison à choisir ce bénévolat :

- ▶ Ils ont eu connaissance de l'ANVP via un reportage télévisé ou un article de journal
- ▶ Ils ont abordé le milieu carcéral par le biais d'une expérience personnelle et sensible
- ▶ Ils ont été « recrutés » par une connaissance elle-même visiteuse de prison

Malgré des grandes lignes, il existe beaucoup d'incertitudes sur des raisons, plus subtiles, qui pousseraient à s'engager en tant que visiteur. D'ailleurs, une fois isolées, sont-elles inaltérables ? Un visiteur de prison n'est-il pas toujours en devenir ? C'est ce que suggère l'un d'entre eux : *« les visiteurs parlent toujours comme si c'était la même chose, alors que les visiteurs évoluent. Et que c'est une histoire. Être visiteur, c'est aussi une histoire personnelle et c'est une histoire évolutive. Et on ne parle plus après 10 ans comme on parlait après un an. Au début on y va par charité, on y va pour aider. Ensuite on essuie entre guillemets des échecs...on essuie des échecs, et d'ailleurs on ne sait pas si c'est des échecs ou pas. »*



Les motifs invoqués par certains visiteurs ne suffisent donc pas. Les sociologues Sylvie Ollitrault et Sylvain Lefevre³ étudient l'évolution de l'engagement bénévole dans une grande association humanitaire. Ils essaient de comprendre, entre autre, ce qui fait s'engager les individus. Pour eux, l'engagement est une « mise en cohérence de soi en termes biographiques », puisque « chaque bénévole avec sa trajectoire individuelle construit un idéal d'action dans son bénévolat : le bénévole catholique, le sentiment de 'rendre le monde meilleur' à son échelle, le bénévole le plus politisé, de participer à alerter l'opinion publique. » Cet engagement vient s'articuler au vécu de chacun et « fait écho à des fragments de son parcours biographique ». **Aussi vrai qu'on ne s'engage pas dans une association par hasard, on ne devient pas visiteur de prison par hasard.** Pour nombre de visiteurs interrogés, cet engagement n'est pas neutre. C'est un terme sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus après.

Ainsi, les trois grandes trajectoires précédemment dégagées ne sont pas complètement indépendantes les unes des autres, et deux tendances peuvent tout à fait se mêler : par exemple, on peut avoir connu quelqu'un qui a été incarcéré, puis entendre parler des visiteurs de prison par le journal local. En fait, ce n'est pas tant ces trajectoires qui sont intéressantes, puisqu'elles ne constituent que la pierre finale d'un édifice préexistant : en clair, il y a un « déjà là », une sensibilité, qui est effleurée à cette occasion. Si les visiteurs de prison font appel au hasard des choses au fil de l'entretien, en fait, ils nourrissent tous une sensibilité spéciale qui se manifeste diversement. Essayons de rentrer dans le détail de cette sensibilité.

• **Enfance** • Un nombre non négligeable de personnes interrogées reviennent sur des épisodes de leur enfance où ils sont face à une prison et à l'incompréhension que cela représente. **C'est donc une interpellation qui a pu aiguïser leur intérêt pour le milieu carcéral.**

« Je passais aussi souvent à côté de [la prison X] en voiture, je voyais les murs (.) quand j'ai postulé pour être visiteuse, [il y avait] une certaine curiosité, que j'espère bien placée, pas de voyeurisme...une curiosité pour savoir ce qu'il se passait derrière les murs. Mais j'étais pas...j'étais pas informée, non. » Cette interpellation remonte parfois à leur plus petite enfance : *« Nous passions devant cette maison d'arrêt systématiquement, c'était l'itinéraire normal, et le gamin qui avait 4 ans à l'époque a été très très interpellé par ces murs. Il ne comprenait pas que derrière ces murs puissent vivre des hommes et des femmes, il ne savait pas d'ailleurs si c'étaient des hommes ou des femmes, et la question qu'il posait sans arrêt à sa grand-mère était de dire 'mais c'est quoi ça ? Et est-ce que c'est vrai qu'il y a des personnes qui sont enfermées ici ?'. Et ma grand-mère me répondait, comme toute grand mère aurait répondu 'ce sont des gens qui ont fait du mal et qu'on enferme pour qu'ils ne fassent plus de mal à qui que ce soit'. Aussi bizarre que ça puisse paraître, ça avait comme conséquence que, au retour des promenades, je dessinais des prisons. Je plaisante pas hein, je dessinais des prisons. Ça a inquiété d'ailleurs un jour ma mère*

³ Sylvain Lefevre et Sylvie Ollitrault « Les militants face aux contraintes managériales : le cas des groupes locaux de Handicap International », *Sociologies pratiques* 2/2007 (n° 15), p. 97-110



qui m'a fait voir par un psy en disant 'mais comment se fait-il qu'il dessine des grilles comme ça ?', et le psy lui a répondu 'mais c'est simplement un événement qui l'a profondément marqué et qu'il ne comprend pas. » Ces deux témoignages relatent bien le silence et le mystère qui peuvent entourer le milieu carcéral. Voué à rester méconnu, il est en proie aux plus grands fantasmes et préjugés. Mais également, comme cette grand-mère, à l'incapacité de répondre aux interrogations les plus basiques sur le rôle de la prison. Une visiteuse raconte que, sans jamais vraiment en parler, elle l'avait toutefois évoquée avec son père, à l'occasion de quelques anecdotes, celui-ci allant souvent jouer à côté de la prison où il habitait. « *Il lui arrivait assez souvent quand...il était enfant, de jouer avec ses copains, et le ballon passait par-dessus le mur. Et donc obligé d'aller sonner, pour aller récupérer le ballon...inimaginable aujourd'hui, hein...et se faire gronder par le gardien de prison...qui était très sévère. Donc il m'avait raconté des trucs comme ça, et ça m'avait interpellée.* »

Ces paroles traduisent **une incertitude évidente sur ce qu'est la prison, une interrogation qui ne resurgit que plus tard**, lorsqu'un événement vient raviver ces questions auxquelles ces visiteurs n'ont pas forcément cherché de réponses pendant des années.

• **Charité** • Plusieurs visiteurs de prison ont exercé des responsabilités au sein de la communauté chrétienne, ou ont des convictions religieuses prononcées. Certains ont été redirigés vers l'ANVP après avoir fait une demande auprès de l'aumônerie. **Le facteur religieux est un élément fondateur de l'association et explique de fait l'engagement d'un certain nombre de visiteurs.** Ils sont nombreux à avoir connu cette période, et certains revendiquent – non sans effronterie – leur adhésion après le passage de l'OVDP à l'ANVP : « *Je suis un sale caractère. Je n'y allais pas pour gagner mon paradis, il y a des aumôniers. Je n'ai jamais voulu rentrer dans ce système là. J'ai été élevé dans la religion catholique, voilà, j'ai été baptisé, et tout. J'ai pratiqué, mais j'ai arrêté de pratiquer (.) Ma philosophie c'est pas ma religion. J'essaie de respecter (.) L'ANVP, elle était moins confessionnelle. Je suis un laïc, je ne mélange pas les genres. J'ai ma religion à moi (.) C'était trop curailon.* ». Cet indicateur est extrêmement décrié au sein de l'association, dessinant ainsi une fracture dans la conception du visiteur de prison et de ses motivations. Un visiteur l'exprime plutôt violemment : « *Je ne suis pas persuadé que tout le monde fasse de la même façon. Je pense qu'il y a des visiteurs qui sont des voyeurs. Il y a des visiteurs qui se mentent à eux-même quant à leur motivation. Je pense aussi qu'il y a des visiteurs qui sont là pour vendre le bon Dieu.* » La religion et l'appartenance religieuse est donc un sujet épineux à l'ANVP. Plusieurs éléments ont mis en évidence cet état de fait :

→ La demande de off d'un visiteur pour me parler de sa foi. Ce dernier me demande de couper l'enregistrement et m'explique que s'il fait ça, c'est d'abord parce qu'il relie sa foi en Jésus-Christ à sa foi en l'Homme. Pour lui, visiter, c'est célébrer ce en quoi il croit, et conclut en disant qu'il n'est pas le seul visiteur à avoir cette approche.

→ Le débat sur la laïcité à l'assemblée générale et la récurrence de cette thématique dans les



deux derniers *Visiteurs de prison*

→ Lors des entretiens, des prises de position tranchées sur le sujet même lorsqu'ils n'étaient pas sollicités en ce sens.

→ La levée de bouclier à l'assemblée générale lors de la distribution du questionnaire concernant la formulation « affiliation à une religion »⁴

Doit-on en conclure que le clivage autour du fait religieux soit véritablement préjudiciable pour l'association ? Le débat n'a pas vocation à être tranché ici, d'autant que les visiteurs rencontrés étaient pleinement conscients des fondements de l'association et adoptaient un regard nuancé sur ces origines religieuses. L'ambiguïté est particulièrement bien résumée dans l'édito de Raphaël Bonte du *Visiteur de Prison n°17* : pour lui, l'ANVP est « *une association née confessionnelle et aujourd'hui si diverse [qui entretient un] rapport toujours un peu passionnel au religieux.* »⁵

• **Syndicalisme** • Pour d'autres aussi, l'adhésion à une association est le résultat d'un parcours syndical soutenu, alimenté par un profond attachement au collectif. C'est une portion de l'ANVP se reconnaissant sous le terme de « militants », et elle fera l'objet d'une partie distincte plus après.

• **Anticonformisme** • Certains visiteurs donnent sens à leur engagement en soulignant la singularité de ce choix. Un visiteur établit un rapport entre ce bénévolat particulier et son caractère : « *C'est un peu mon côté, à la fois très conformiste mais aussi un peu rebelle de temps en temps. Ces personnes valent certainement mieux qu'une inscription au casier judiciaire* ». Un autre visiteur vient appuyer cette analyse, en disant qu'il s'est engagé « *aussi un peu par anticonformisme..parce que la prison, c'est pas neutre quand même. Je dirais que c'est un peu la rébellion contre la société, je dirais, inconsciemment. Contre l'ordre établi, voilà.* » Ce même visiteur m'avait mis en garde de la sorte : « *je ne vais pas dire le discours traditionnel, j'ai beaucoup reçu, il faut que je rende un peu... Non, c'est trop bateau.* ». Pourtant, cette motivation recouvre une réalité, pas nécessairement incompatible avec son discours sur l'anticonformisme.

En fait, la volonté de *rendre ce qui a été reçu* est l'impulsion initiale qui pousse certaines personnes à s'engager. Cette volonté ne détermine ensuite pas le choix du type de bénévolat. Peu importe finalement pourquoi on s'engage, là n'est pas la question. C'est plutôt de savoir, lorsqu'on s'engage, quelle que soit la raison, celle qui dirige vers la visite des personnes détenues. Un visiteur vient faire le lien entre ces deux éléments : « *J'ai beaucoup reçu dans ma vie professionnelle (...) la vie t'a beaucoup donné, tu as beaucoup reçu, et qu'est-ce que tu vas pouvoir donner ? (...) Je me doutais bien qu'il y avait dans le cadre associatif pas mal de choses à faire mais..je ne voulais que personne ne m'impose rien déjà, ce qui a éloigné l'aspect religieux, car je suis quelqu'un qui entend garder son libre arbitre et entend avoir une pensée libre. Donc je*

4 Voir à ce sujet l'étude quantitative sur les visiteurs de prison qui revient brièvement dessus, présent dans le dernier *Visiteur de Prison*.

5 Edito In : *Visiteur de prison n°17*, p.2

suis loin de toute forme de dogmatisme. Et je me suis dit qu'il y a une catégorie de gens qui sont...bien évidemment en dehors de la...de la... en dehors du...du monde...des bien pensants, on dirait. Je me suis dit là, il faut que je fasse quelque chose pour aider ces gens-là. »

Une visiteuse confirme ce raisonnement, en parlant de ces populations exclues auxquelles elle est sensible : *« Je suis tombée sur un article du journal parlant [...] des visiteurs de prison, et je me suis dit 'ben voilà, c'est exactement ça, voilà, ça ça m'intéresserait vraiment complètement.' Et en fait je pense quand même que derrière, quand même, j'étais sensible, ou j'étais intéressée par les publics, les gens en marge...on va dire, quelque soit la marge. Mais j'avais jamais eu d'engagement quel qu'il soit. »*

L'anticonformisme de ce bénévolat présenté comme hors-normes vient se concrétiser dans l'emboîtement imparfait de deux réalités. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la réalité des visiteurs de prison ne se conforme en rien à celle des personnes détenues. Les membres de l'ANVP amènent un peu du « dehors » en détention à chaque visite. Or, cette notion est lisible à l'inverse, comme des bénévoles « en dehors » des réalités carcérales. Ces dernières viennent percuter la réalité des visiteurs de prison qui sont eux, bien intégrés et bien insérés.

Lors de la dernière assemblée générale de l'ANVP début Juin 2013, un questionnaire portant sur les caractéristiques sociales des personnes présentes a été distribué. Les résultats ont souligné un capital culturel important des visiteurs de prison. Par capital culturel, il est entendu un ensemble de dispositions et de ressources culturelles que possède l'individu⁶. Il recouvre une certaine aisance sociale (innée ou acquise dans le temps), une capacité à s'exprimer en public et découle d'une éducation ou d'un environnement propice. Ainsi, dans les visiteurs présents à l'assemblée générale, ils ont, aux deux-tiers, suivi des études supérieures et pour une large majorité, ils occupent ou ont occupé un poste de cadre ou de professions intellectuelles supérieures (65,4%). De la même manière, l'ensemble des visiteurs présente une maîtrise évidente de l'expression orale et écrite, dont les entretiens ont apporté la preuve, en plus de la quantité de documents issus des plumes de l'ANVP. Cela contraste avec le visage de la population pénale en général, la pauvreté en étant une des caractéristiques principales⁷, puisque les processus pénaux sont socialement sélectifs. Michel Foucault l'exprime ainsi : *« Il y aurait hypocrisie ou naïveté à croire que la loi est faite pour tout le monde au nom de tout le monde ; qu'il est plus prudent de reconnaître qu'elle est faite pour quelques-uns et qu'elle porte sur d'autres ; qu'en principe elle oblige tous les citoyens, mais qu'elle s'adresse principalement aux classes les plus nombreuses et les moins éclairées »*⁸ ; cette population judiciaire spécifique se retrouve donc logiquement en prison une fois jugée. Leur pauvreté s'entend au sens large : pauvreté économique, pauvreté du bagage scolaire, pauvreté des liens familiaux. Une pauvreté que relève

6 Selon la théorie défendue par Pierre Bourdieu dans « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 30, novembre 1979

7 Anne-Marie Marchetti, « Pauvretés en prison », Paris, Erès, coll. « Trajets », 1997

8 Michel Foucault ; *Surveiller et punir*, 1975



l'un des visiteurs de prison, n'hésitant pas à asséner que les visiteurs travaillent sur les populations les plus pauvres, celles qui n'ont pas de réseau.

D'autre part, les visiteurs de prison rassemblent une majorité de personnes retraitées, présentant une moyenne d'âge assez élevée, alors que du même coup, les deux tiers de la population détenue ont entre 21 et 39 ans⁹. En somme, le fossé social entre visiteurs et visités est criant, tant en capital culturel et scolaire qu'en âge. Un visiteur revient sur une réunion ANVP au sein de laquelle un curé leur a dit : « *Avec ce que vous êtes, comment pouvez-vous comprendre ceux que vous visitez ? Vous les intégrez ? Comment pouvez-vous comprendre les désocialisés ?* »

• **Se projeter personnellement** •

Enfin, pour conclure cette partie, un dernier cas de figure a été rencontré pour expliquer ce choix de bénévolat. En effet, de façon beaucoup plus intime, certains visiteurs trouvent leur motivation dans un bagage particulier. **Ils font appel à des éléments plus personnels, relevant du domaine privé, et ne cachent pas leur tendance à se projeter.** Dans cet extrait forcément long, un visiteur se confie et revient sur le cheminement qui l'a dirigé vers les personnes détenues : « *Personnellement, plus profondément, c'est un petit peu la proximité que je sens avec...des gens qui ont échoué, voilà. (.) Je me sens proche de ceux qui...enfin je défends toujours aussi l'idée qu'il n'y a pas les blancs et les noirs de chaque côté. Quoi, c'est pas une vision...*

- *c'est pas binaire ?*

- *Voilà, c'est pas binaire, on est tous un peu gris. On est tous...enfin je me dis toujours quand je rencontre un détenu qu'ils sont pas vraiment différents de nous. Ils ont les mêmes pulsions, les mêmes problèmes. Bon alors, j'ai eu la chance de naître dans une certaine famille, d'analyser ça, d'arriver à le réfléchir, à le verbaliser, etc. Mais vraiment, profondément, ils sont pas différents de nous. Donc, ce qui fait que, enfin un détail par exemple, après c'est dans les profondeurs de la personne. (.) j'ai une sympathie pour les seconds (il sourit). C'est-à-dire Poulidor. Non mais je sens spontanément une sympathie plutôt pas pour le vainqueur, sauf exception, mais pour le second (.) Je suis plutôt pour le second, qui a été battu, mais qui s'est battu avec panache quand même.*

- *Quand vous étiez petit ou plus jeune, vous vous posiez déjà des questions sur la prison ?*

- *Non. Pas vraiment. C'est pas de là. C'est plutôt à l'âge adulte. Bon ce truc que j'ai dit là, de la sympathie pour les seconds. Bon ça vient un petit peu de mon enfance mais c'était pas formulé par rapport aux gens emprisonnés. (il revient sur son histoire familiale et sur sa position dans la fratrie) Mon premier contact proche avec la prison c'est cette personne qui a été incarcérée après avoir tué son ami. Mais j'étais déjà enseignant. Non mais c'est un truc de fond...si vous voulez...c'est pas, c'est pas le fait de la prison...le fait de...enfin je trouvais ça normal, je me posais pas du tout de questions par rapport à ça, je n'ai jamais...passer devant la prison, ça ne me posait pas de questions. C'est...c'est venu un peu en aboutissement d'une réflexion sur...*

- *Sur ?*

⁹ Chiffres de l'administration pénitentiaire au 1er janvier 2013 <<http://www.justice.gouv.fr>>



- Ben sur...moi-même et sur les gens qui après...qui ont échoué et pourquoi ils ont échoué. »

Ce genre de réflexions vient catalyser les songes les plus intimes. Une visiteuse, quant à ses propres motivations, réfléchit sur sa délinquance *en puissance* : « *c'est des humains qui ont certainement fait quelque chose de mauvais, quelque chose de mal, sinon ils ne seraient pas incarcérés. Mais qui ont des qualités humaines, et qui ont vécu pour certains des parcours de vie tellement compliqués...et s'ils sont là, ben si j'avais vécu la même chose, je serais pas mieux, j'en serais peut-être venue à ce stade aussi.* » Pour elle, son engagement traduit, entre autres, son propre potentiel à mal agir, dans le sens où la délinquance ne semble pas une perspective si improbable que ça. Une visiteuse explique sa sympathie pour le mode de vie des personnes détenues par une jeunesse marquée par la vie en internat : « *il faut imaginer les internats d'avant mai 68, c'est pas du tout...ça ressemble pas du tout aux internats d'aujourd'hui. C'est pas la prison non plus, mais en ce sens, ça y ressemble, parce qu'il fallait toujours justifier où est-ce que vous allez et qu'est-ce que vous voulez y faire, et ci, et ça. On était tout le temps sous surveillance. Pas parce qu'on était punis mais parce que c'était comme ça la discipline. Le courrier était lu, à l'intérieur. C'est pour ça que je comprenais fort bien les détenus parce qu'à l'entrée et à la sortie, le courrier est lu aussi. Donc là, pas de surprise pour moi.* »

En tout cas, le travail d'entretien a permis une mise en récit du parcours de vie, exprimant ainsi un désir parfois latent depuis plusieurs années. Cela a semblé véritablement intéressant pour les visiteurs interrogés de revenir sur leurs motivations propres et intimes, dans une relation de face-à-face avec un anonymat garanti. En effet, deux visiteurs ont mentionné qu'ils avaient participé à des groupes de parole organisés autour de cette thématique. Les résultats ont été mitigés, puisque si l'un a donné des conclusions passionnantes, l'autre a en revanche éclaté en cours de route. Le visiteur revient sur cet échec : « *je pense que très peu de visiteurs de prison font ce travail sur pourquoi ils le font, c'est 'un petit peu pour faire le bien autour de soi'. Je pense qu'il y a bien d'autres motivations qui ne sont pas toujours très claires* ». Pour lui, l'échec tient du fait que « *le psy qui animait le groupe de parole a essayé de faire parler chacun sur ses motivations réelles et non pas sur les motivations avouées, et ça a mis extrêmement mal à l'aise le groupe* ». Cela étant, l'existence même de ces deux groupes de parole et l'intérêt prononcé des visiteurs pour les objectifs de cette enquête sont une preuve que la question les anime.



■ ■ Visiter en prison ■ ■

Pour beaucoup de visiteurs, la prison interroge, donc. Quoi de plus logique, alors, que de commencer par leur première visite qui constitue dans la plupart des cas, leur premier contact avec le milieu pénitentiaire.

□ ■ La première entrée en prison ■ □

« J'étais dans le ventre d'un sous-marin, si vous permettez que je dise les choses comme ça, si vous voyez ce que je veux dire. Voyez. Vous avez des trucs en haut, vous avez des bruits, vous avez des gens qui crient et vous vous dites 'comment on vit ?' (silence) Cette impression de long couloir. Voyez ce que je veux dire. Si vous étiez un cheval, je vous mettrais des œillères, et vous comprendriez ce que je veux dire. » Visiteur en Maison d'arrêt depuis 9 ans.

Un visiteur insiste sur le choc des odeurs qui l'a profondément marqué : *« c'était l'odeur de haricots cuits à la vapeur. Et j'avais posé la question au surveillant qui était avec nous et m'a dit 'mais ça ça fait partie du monde de la prison'. Et ça, ça m'avait profondément interpellé, cette odeur qui était à la limite une puanteur plus qu'une odeur. »* Ces sentiments semblent rattachés à ce qu'évoque le lieu physique, les murs, là où tout devient palpable, *réel*. Cette incursion vient logiquement se répercuter sur les visiteurs et sur leur façon d'être : *« on m'a dit 'monsieur, vous allez rentrer en détention', je suis rentré en détention. Une première porte s'est refermée derrière moi. On en a ouverte une deuxième. Une deuxième porte s'est refermée derrière moi, il y en a eu 4 comme ça successivement. Et j'étais dans la prison, et je croisais dans les couloirs des personnes détenues. Je peux vous dire qu'on n'est pas très bien à ce moment là. On n'est même pas bien du tout. Et la première qui me vient à l'esprit, c'est 'et si les portes ne se rouvraient pas ?' »* En dehors de tous les clichés, les visiteurs relatent des expériences singulières. Attention toutefois à garder en tête le fait que chaque expérience diffère avec le type d'établissement visité, tous n'étant pas dans le même état et ne présentant pas tous les mêmes caractéristiques. **Les ressentis, divers, forment en creux le portrait d'un monde pénitentiaire foncièrement disparate.**

Certaines anecdotes viennent enfoncer le clou de certaines représentations populaires, à l'instar de cette visiteuse, se rendant dans une prison très vétuste et aujourd'hui fermée ; pour elle, cette expérience était *« vraiment terrible »*. Elle détaille un environnement répugnant et



repoussant : « *tout était dans des couleurs pisseuses, des espèces de jaune, de gris...même les pierres suintaient la crasse.* » Une impression partagée par un autre visiteur qui va plus loin : « *[c'était] l'abomination absolue. C'est-à-dire des bruits insupportables, des odeurs pas toujours ragoutantes, des visions moches, la laideur...la laideur des locaux et la laideur du personnel. (...) à la fois désinvolte, autoritaire, je-m'en-foutiste...sauf exception, bien entendu, j'ai rencontré des responsables, des membres du personnel tout à fait remarquables, par leur humanité, leur sérieux, leur conscience, mais très généralement, je n'ai rencontré que des je-m'en-foutistes et des profiteurs, sur le dos à la fois de l'état, de leurs collègues, et des détenus...ça m'a donné une vision épouvantable de la fonction publique.* »

D'autres racontent leur première rencontre avec l'univers carcéral qui n'est pas nécessairement aussi marquante qu'on pourrait le penser. Un visiteur m'avoue : « *j'ai pas de...de souvenirs marquants. Je vais pas vous faire un roman...j'en n'ai pas..*

- *Ah mais je ne vous demande pas de faire un roman !*

- *Non, non, je n'ai pas de souvenir marquant (il réfléchit). Je n'ai rien ressenti de.... Maintenant on va peut-être mettre ça sur mon caractère. Je ne suis pas émotif. Pendant 2 ans j'ai fait du management, je manageais 30 à 40 personnes...ça endure le personnage.»*

Dans un autre registre, pour une visiteuse, la prison lui semble « *moins triste* », « *moins glauque* » que l'idée qu'elle s'en était faite. Même si elle en convient, « *ça me faisait étrange de me glisser dans cet univers* », elle explique que « *les conditions de détention ne sont pas nécessairement mauvaises. Il y a un certain niveau de confort.* ». Pour elle, le lieu qu'elle visite est très particulier et elle est bien consciente qu'il ne faut pas généraliser cela aux autres établissements, le sien ayant une cour intérieure, avec un environnement « *plus doux* ». Un autre visiteur vient relativiser les conditions de détention en les mettant en perspective avec la réalité sociale que peuvent vivre à l'extérieur les personnes qui se retrouvent un jour détenues : « *L'analyse que je fais du système, finalement, c'est que je vois de plus en plus de gens qui limite...sont plus heureux en prison qu'ailleurs, paradoxalement. Donc, la prison, devient, pour un certain nombre de personnes, un refuge, où on est nourri, chauffé, logé, éduqué, éventuellement, protégé, partiellement...et où la vie s'avère finalement plus facile qu'à l'extérieur.*

- *C'est pas un peu en contradiction avec la vision abominable que vous m'avez décrite ? Il y a quelques minutes ?*

- *Oui, mais je crois que pour un certain nombre de gens, la vie à l'extérieur est encore plus abominable.* »

Ils viennent ainsi nuancer une image parfois trop caricaturale et partielle de la prison, donnant ainsi un contraste surprenant. De quoi nuancer les différentes expériences de visiteurs de prison ! D'autres, enfin, ont même une pratique qui leur a permis de voir des déménagements d'établissement, ou encore la visite dans plusieurs d'entre eux (EPM, MA, CD, MC, UHSI, UHSA). Autant d'expériences qui ne nous autorisent pas à dresser un portrait global et uniforme, parce qu'il ne serait alors pas fidèle à la pluralité des situations.



□ ■ Se comporter en tant que visiteur de prison ■ □

Un des enjeux de ce travail était de pointer des récurrences dans la manière *d'être* visiteur en prison. De nombreuses questions ont donc porté sur les comportements adoptés. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que chacun vient avec son bagage personnel, et que **peu de « recettes » circulent entre les visiteurs**, malgré les formations à l'écoute. En effet, peu sont les visiteurs ayant suivi cette formation avant leur première visite, et la majorité ne le fait pas non plus après. Une visiteuse m'explique qu'une fois rassurée sur « *les conditions d'échange* », elle s'est « *laissée guider par (...) le cadre, l'environnement.* », avant tout en se faisant confiance, dans l'idée que tout allait venir naturellement.

Des visiteurs expliquent mettre en place des dispositifs, des « *petits trucs* », « *deux-trois astuces* » qui selon eux, viennent encourager l'échange et lisser certaines tensions. Un visiteur explique toujours s'asseoir en diagonale, dans une attitude de fuite, « *pour la permettre justement* » et ainsi éviter de « *verrouiller l'autre* ». Le langage corporel et la disposition des corps n'est pas sans impact. Un visiteur explique mettre les personnes détenues en situation de reprendre contrôle : « *c'est assez marrant parce qu'ils ont beaucoup de difficultés à se tenir debout avec moi.*

- Ah oui ?

- *Je me lève, et ils restent assis. Et je lui ai souvent dit 'mais vous avez envie de rester assis là ?' - 'ah non non, mais attendez là...euh...vous acceptez qu'on se lève ? - 'bah ! mais bien sûr'. C'est-à-dire que ce sont des hommes qui sont habitués à exécuter des instructions, et qui ont perdu cette part de créativité comportementale qui fait que...ben la porte s'ouvre, la porte se referme, on s'assied, on attend. On ne mesure pas cela. »*

Un autre, qui par ailleurs dispense des formations pour l'ANVP, fait exprès de ne pas emmener d'heure en prison. Il s'explique : « *je préfère leur laisser ou leur faire croire que c'est eux les maîtres du temps. C'est important le temps en prison, parce qu'il n'a pas la même valeur le temps, en prison.* » En dehors de la rencontre en tant que telle, certains visiteurs insistent sur l'idée de responsabiliser le détenu. Cela passe par un respect mutuel qui consiste à se prévenir en cas d'annulation des visites, par exemple. Un visiteur explique qu'il a reproché à une des personnes qu'il visitait de ne pas s'habiller soigneusement alors que lui le faisait, remontrance que la personne détenue a pris comme un élan de responsabilisation.

Néanmoins, lors des entretiens avec moi, **les visiteurs ont souvent été désarçonnés, déconcertés par les questions portant sur leur attitude**. Cela indiquerait que leurs comportements ne seraient ni choisis, ni formalisés. Une visiteuse explique sa démarche, en insistant sur la nécessité d'échanger, véritablement : « *je me comporte très normalement. Je considère que...je pose des questions, OK, mais s'il pose des questions, je me dois de répondre aussi. Si on veut que ce soit une relation authentique, ben il faut qu'on se parle de façon vraie, l'un*



et l'autre. Je dis ça parce que je connais des visiteurs qui se refusent à divulguer quelques [informations] concernant leur vie personnelle, par exemple. Par exemple, une femme à qui le détenu demande 'est-ce que vous êtes mariée', elle dit 'tu te rends compte, il m'a posé cette question, je vais pas lui répondre...'. Bon. Moi je trouve normal de répondre. »

Chose intéressante, la quasi-totalité des femmes interrogées ont expliqué porter une attention particulière à leur manière de s'habiller. Pour une des visiteuses, c'est une évidence : « Quand on va dans une prison où il y a des centaines d'hommes en totale frustration...quel que soit l'âge...on ne met pas des jupes à 20cm au-dessus du genou. J'ai passé l'âge, mais enfin...quand même quoi. Ou des décolletés profonds. Parce que j'ai effectivement entendu des détenus..tu vois quand on passe dans ce qu'on appelle 'la rue', de part et d'autre du bâtiment...euh...et puis t'as un espace goudronné...enfin...des grilles. Nous on ne voit pas les détenus mais eux peuvent nous voir. Parce qu'il y a les caillebotis. J'ai vu passer une femme qui avait bien mon âge...mais qui avait une jupe bien courte, quoi. Et les détenus l'agressaient verbalement : 'sale pute' 'qu'est-ce que tu nous montres là'. Voilà, des trucs comme ça. Donc on évite quoi, bien sûr. »

Ce n'est pas forcément l'acte de la visite en lui-même qui permet d'esquisser les contours du rôle de visiteur de prison. A vrai dire, ce sont dans les positionnements des visiteurs vis-à-vis de la personne visitée, dans leur relation et la teneur de leurs liens personnels qu'il se définit. Ainsi, la décision de poursuivre les contacts après la libération ou même l'intensité de la relation viennent directement influencer l'avis que les visiteurs ont de leur rôle. C'est une donnée particulièrement saillante pour les visiteurs en Maison Centrale. L'un d'eux explique : « ceux que je visite actuellement, je visite les mêmes au moins depuis 4 ans... ce qui fait quand même un lien, bon, alors c'est toujours un peu ambigu hein...c'est d'ailleurs un petit peu un problème pour moi actuellement...dans l'esprit des gens encore samedi, j'y étais samedi là, il y en a un qui ma dit...mais...enfin 'vous êtes notre ami' quoi. Enfin qui...qui s'attache. Et forcément on s'attache quelque part. Moi je ne me livre pas (...) enfin bref, je me garde de me livrer. »

Au-delà de ces différences de positionnement, **ce sont les débordements qui expriment le plus fidèlement les véritables objectifs du visiteur et jusqu'où ils sont prêts à aller.** L'un d'entre eux, particulièrement attaché au maintien des liens familiaux, me raconte être allé voir des enfants aux sorties d'école pour leur parler de leur père incarcéré ou encore avoir effectué le déménagement d'un détenu. Visiblement ému des histoires qu'il vient de me confier, il souffle : « j'y mets peut-être trop de cœur. (.) Les professionnels de la prison me disent 'vous avez trop d'empathie pour les gens', mais si on n'a pas d'empathie, faut faire autre chose, faut faire balayeur ! Faut faire je sais pas quoi. Si y'a pas d'empathie avec les personnes qu'on rencontre, ça va pas ! C'est mon point de vue. » Un avis tranché donc, où le visiteur est très impliqué. Cela vient interroger de nombreux témoignages de visiteurs qui notaient que ni le lieu, ni ce choix de bénévolat n'étaient « neutres ».



J'avais l'impression que cet adjectif permettait de qualifier deux choses diamétralement opposées : **le choix d'être visiteur de prison n'était pas neutre, mais la pratique en elle-même se voulait neutre. Peut-on conjuguer le parti-pris fort de l'engagement tout en l'exerçant de manière neutre ?** En somme, est-il possible d'envisager un engagement détaché de la réalité de la pratique ? En effet, malgré toutes les intentions de neutralité, il semble illusoire de penser une pratique entièrement détachée des motivations originelles. Le dialogue qui se noue concerne deux êtres humains, deux personnes, avec des histoires personnelles, deux vécus. **Un visiteur exprime bien la difficulté de « tenir » une attitude impartiale sans s'en écarter.** Je lui demande de développer tout ça : *« vous m'avez dit "on essaie d'être dans l'écoute et dans l'empathie"...On essaie, ça marche pas tout le temps ?*

- Non, nous ne sommes pas parfaits. Non, évidemment que non, on ne peut pas être totalement dans l'écoute et dans l'empathie. On a...par exemple, il m'arrive d'être en désaccord avec quelque chose que me dit la personne détenue, il m'arrive d'être révolté par le cynisme de la personne détenue qui est en face de moi. C'est pas souvent, mais ça m'est déjà arrivé. Là, déjà, j'étais un petit peu moins dans l'écoute et dans l'empathie ! » La neutralité dans la discussion est donc difficilement réalisable, ni forcément souhaitable. Une visiteuse revient néanmoins sur la neutralité de ce qu'elle renvoie en venant en détention : *« j'essaie d'être la plus neutre possible. Pas choquer, dans un sens ou dans un autre, la personne qui est devant soi. »* Pour elle, il s'agit de *« ne pas faire étalage »* et du coup, essayer de se *« fondre, de rester le plus neutre possible, sur l'aspect physique tout du moins. »*

La relation de face-à-face, duale, entre la personne détenue et le visiteur de prison, dans une démarche confidentielle et intime, met à mal l'idée qu'il faudrait rester neutre en toutes circonstances. Cela fait songer à bien des égards à la situation d'entretien entre le sociologue et l'enquêté. Permettons-nous de tisser des liens en partant des débats théoriques et éthiques présents en sociologie.

C'est la neutralité du chercheur lors de l'interaction qui permettrait une analyse rigoureuse et garantirait la qualité du matériau obtenu. Une différence avec le visiteur de prison, c'est que sa visite ne requiert pas d'analyse, même s'il peut s'y adonner personnellement. Mais, en envisageant la visite comme un moment où la personne détenue essaie de se retrouver, **on pourrait penser que neutraliser sa personnalité permettrait au visiteur de ne devenir qu'un reflet de la personne qu'il visite.** Au même titre que « l'entretien devient l'occasion pour l'enquêté d'une sorte de reconstruction identitaire, en apparence seulement peu éloignée de la cure analytique »¹⁰, la visite serait un processus permettant à la personne détenue de remettre en ordre ses pensées, au fil des mots. C'est ce que suggère à demi-mot un visiteur lorsqu'il avoue ne pas vraiment savoir ce qu'il s'est joué entre lui et une personne détenue. Il ne sait pas ce qu'il a bien pu déclencher, par ses mots, chez cette personne : *« qu'est-ce que je lui ai raconté à ce mec ? J'en sais rien. Enfin je sais ce que j'ai raconté, je sais ce que j'ai réfléchi avec lui. J'essaie de voir ce qu'il veut ».* Pour lui,

¹⁰ Jean-Baptiste Legavre ; « La neutralité dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence. », Politix, vol.9, n°35 (1996), pp.207-225



la visite sert à aider à « *ponctuer les choses* », « *mettre les choses à leur place* ».

Pour ce que cela vaut et en ce qui me concerne, j'entends conduire mes entretiens d'une manière pas complètement neutre, puisque c'est aussi en laissant transparaître des avis qui me sont personnels que l'interlocuteur parvient à se positionner. En apportant des éléments intimes dans une relation, cela autorise en retour l'autre à se livrer, sans entrer dans une relation trop asymétrique. Je suis donc personnellement partisane d'un échange le plus honnête possible, dans lequel la neutralité ne joue pas une place prépondérante. De toute évidence, cela varie en fonction des informations que l'on veut recueillir, mais dans le cas des récits de vie, il est à mon sens impératif de se livrer, ne serait-ce qu'un peu, si l'on veut en retour recueillir des informations parfois de l'ordre de l'intime.

Cette absence de neutralité pose parfois la question épineuse de l'après. Quand des liens privilégiés se sont instaurés, comment se retirer de cette relation ? Pour certains visiteurs, la question ne se pose pas, puisqu'ils n'ont aucune réticence à poursuivre les contacts après la libération de la personne détenue, recevant ainsi courriers et coups de téléphone. Pour d'autres, cette relation post-incarcération n'a plus de raison d'être. Une visiteuse me disait ne pas donner d'adresse personnelle, mais qu'elle restait en revanche joignable à la prison. Pour elle, « *si à chaque fois qu'ils la voient, elle leur rappelle la prison* », alors il faut arrêter, et de conclure « *je ne veux pas de cette relation...qui ne sert plus à rien* ». Un visiteur vient éclairer cette affirmation. Il est convaincu de la nécessité de maintenir une certaine distance lors des visites parce qu'il considère que « *quand le détenu sort, il n'a plus à faire à nous.* » Et d'ajouter qu'il aurait l'impression de renvoyer une image du passé : « *je ne suis pas persuadé que la prison soit le meilleur moment de leur vie, le meilleur moyen étant de regarder devant* »

Pour beaucoup, enfin, la nécessité de se positionner là-dessus n'est pas une priorité car il s'agirait de ne pas surestimer le rôle du visiteur de prison. Ainsi, beaucoup insistent sur un rôle qui « *n'est pas décisif* » et appellent à relativiser l'impact que le visiteur peut avoir, en faisant preuve de modestie et de réalisme. L'un d'entre eux me dit qu'il joue aux échecs avec certaines personnes détenues, et de terminer : « *ça ne me gêne pas d'être un passe-temps* ».

□ ■ Porter la parole des « sans-voix » : une mission collective et militante ? ■ □

Les visiteurs désignent eux-même leur rôle comme étant celui de « navette » ou d'« aiguillage » entre les différents acteurs du monde pénitentiaire. A cela s'ajoutent les différentes missions décrites dans le projet associatif de l'ANVP, à l'instar du témoignage des conditions de détention, interpellé et faire respecter les droits.

Les visites individuelles entre visiteur et personne détenue ne concernent principalement



qu'un accompagnement par la parole et l'écoute. C'est donc ici que le curseur doit être positionné. Je fais l'hypothèse que beaucoup de choses transitent par la voix et la prise de parole. **Le visiteur serait porte-parole, en ce qu'il aide et soutient la parole de la personne détenue, mais l'utilise également dans le cadre de revendications publiques.** Creusons un peu cette idée.

Dans un chapitre de l'ouvrage collectif *La voix des acteurs faibles*, Corinne Rostaing traite des formes d'expression des personnes détenues. Le livre se concentre sur les modalités de prise de parole d'individus affaiblis, disqualifiés, ou plus généralement dominés, en faisant le pari que ces personnes trouvent une forme d'autonomie dans des circuits d'expression inattendus, mettant à mal l'opposition stérile entre dominés et dominants.

La population carcérale entre de fait dans la catégorie des « acteurs faibles », puisque si l'on en dresse le portrait à gros traits, elle est faiblement diplômée, issue de milieux défavorisés et peu insérés socialement¹¹. Aussi, peu de conditions sont mises en œuvre pour permettre l'expression de la voix des détenus, en témoigne le manque de volontarisme pour concrétiser les comités de détenus¹². La prison reste donc un lieu de contrainte où les marges sont faibles pour laisser entendre les points de vue des personnes détenues. Dans ce contexte, je fais néanmoins l'hypothèse que **la visite est une des formes possibles de réappropriation d'une parole qu'on leur a confisquée en entrant en détention.** L'auteure relève que la relative ouverture de la prison aux intervenants extérieurs, à l'instar de la médecine publique, de travailleurs sociaux, auxquels j'ajouterais les partenaires associatifs, a contribué à la création de scènes légitimes de parole. Ces moments constitueraient des espaces de valorisation de soi, et des opportunités de se faire reconnaître en tant qu'individu. Au cours de la visite, la personne détenue mettrait en mots son vécu, ses attentes, ses aspirations, jusqu'à ses pensées les plus banales, dans un espace d'écoute où elle peut se réapproprier son histoire et chercher des solutions *in situ*. Cette parole semble avoir une portée limitée, puisque l'éclatement des lieux couplé à la configuration duale de l'entretien ne permettent pas de l'envisager dans une dimension collective.

Si ces dispositifs de réappropriation de la voix n'ont pas vocation à franchir les murs de la prison, l'entretien étant strictement confidentiel, les visiteurs portent toutefois une parole en interpellant et témoignant des difficultés rencontrées par leurs visités. En fait, **les visiteurs font dire, écoutent et portent une parole qui n'est pas la leur, constituant ainsi un relais personnel, politique, associatif et médiatique** permettant de la sortir et de la faire entendre.

Cette dimension de porte-parole semble incompatible avec une démarche strictement individuelle et détachée du collectif. Les visiteurs auraient ainsi tout intérêt à être rattachés à l'association, et **nombreuses sont les voix qui s'élèvent contre les visiteurs isolés** : « *je pense qu'[ils] sont bien imprudents. D'ailleurs je pense que l'administration devrait refuser de donner des agréments à des visiteurs isolés, à mon avis. Parce qu'en fait on est partenaire de l'administration*

11 Enquête de l'INSEE (2002), citée p.121 dans Payet, Giuliani et al. ; *La voix des acteurs faibles*, PUR, 2008, 246 pages.

12 L'intervention de Laurent De Gala, directeur-adjoint de la DAP lors de l'assemblée générale de l'ANVP du 2 juin 2013 n'a pas permis de dissiper les doutes.



pénitentiaire. Je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas une obligation d'adhérer à l'ANVP. Parce qu'il y a quand même des formations, des mises en garde, des informations qui sont données, qui sont très très utiles. Et malgré cela, il y a encore des visiteurs qui commettent des petites bévues. » Au-delà de constituer ce qu'un autre visiteur appelle « un garde-fou », l'ANVP apporte informations et formations. Une visiteuse expérimentée en est convaincue : « je crois que c'est trop dangereux d'être visiteur sans cet environnement-là. C'est trop dangereux, autant pour le visiteur que pour le visité. Une formation me semble absolument indispensable. Formation, et information aussi. » L'adhésion à l'association représenterait une garantie, une sécurité pour l'administration pénitentiaire, ce qu'un visiteur soulève : « quand j'ai demandé mon transfert sur [Rennes] que j'ai obtenu sans trop discuter, on m'a dit "voilà faudrait que vous adhérez à l'ANVP", pour l'administration, c'est toujours vrai, l'administration a toujours peur qu'on fasse des gaffes, enfin des erreurs. Et pour elle, l'appartenance à l'association est un garde-fou pour éviter de faire de trop grosses erreurs. L'administration a un petit peu peur des visiteurs isolés, et c'est pour ça qu'ils encouragent encore, dans une certaine mesure à l'adhésion. »

Au-delà de ces questions de sécurité, **l'appartenance à un collectif permet pour beaucoup les conditions propices pour faire entendre une voix militante**. Le même visiteur revient longuement sur cette idée : « En commençant à l'ANVP, je me souviens bien d'une phrase que j'avais dite : "les visiteurs de prison ne sont pas des militants". Euh...et à l'époque c'était vrai. Elle l'est devenue davantage, et elle l'est de nouveau moins. Globalement. Je veux dire par là que dans les années 2000, a progressé quand même une idée que les visiteurs – alors pas partout hein – que les visiteurs avaient quelque chose à dire, étaient engagés, c'est un terme qu'on a utilisé. Aujourd'hui, parler de visiteur engagé, on nous regarderait avec des gros yeux aujourd'hui je pense. Oui.

- Vous pensez qu'aujourd'hui l'ANVP n'est pas une association militante ?

- Je dirais pas ça, non. Globalement hein. Ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de militants dans l'association hein. Mais je ne pense pas...je pense que la plupart des visiteurs ne se reconnaîtraient pas derrière le mot « militant » et que l'association n'a pas cette pratique.

- Pourquoi les VP ne se reconnaîtraient-ils pas derrière ce mot de « militant » ?

- D'abord il y a cet individualisme congénital des visiteurs, en tout cas de beaucoup d'entre eux. C'est-à-dire que je le vois parce que je vois beaucoup de visiteurs, je leur parle très tard de l'ANVP, le camp des visiteurs moyens va dire 'moi je m'intéresse à la prison, je veux faire quelque chose d'utile pour ces personnes, je pense que je peux apporter quelque chose'. Il n'y a pas grand chose de militant là-dedans. Il y a un militantisme au sens individuel, mais l'idée que les visiteurs collectivement, peuvent faire changer quelque chose...euh, j'entends quasiment jamais de la part des nouveaux visiteurs. » Une visiteuse vient néanmoins contrebalancer ces propos : « c'est un des rares bénévolat qu'on peut faire en dehors d'une association. La Croix-Rouge, le Secours Catholique, on a besoin d'une association. Là, il suffit d'avoir l'agrément de l'administration pénitentiaire, on est assurée par l'administration pénitentiaire dans le cadre de notre fonction. Non,



on n'a pas besoin d'une association. » De la même manière, une autre visiteuse explique que ce qui l'anime avant tout, ce sont les visites, et qu'elle ne trouve d'ailleurs pas le temps pour s'investir plus, justement parce qu'elle n'en ressent certainement pas le besoin. Et la première de conclure : « Vous savez s'il y a 200-300, 400 maximum personnes qui votent à l'AG, 100 qui se déplacent, sur 1500, c'est qu'il y a une raison. Je crois que c'est justement parce qu'on peut faire ce bénévolat sans être membre de l'association. »

Militant ou simple visiteur, dimension collective ou d'abord individuelle, les avis ne sont pas tous accordés. Toutefois, collectivement, les membres de l'ANVP font fonctionner une structure aux évolutions parfois surprenantes : le visiteur de prison n'est-il *que* visiteur ?



■ ■ N'être *qu'un* visiteur de prison ■ ■



L'ANVP s'est construite sur la configuration de l'administration pénitentiaire et de sa distribution territoriale. Elle s'est donc dotée de délégations interrégionales et de sections, couplées aux différents établissements pénitentiaires et Directions Interrégionales des Services Pénitentiaires (DISP).

Cela n'est pas illogique et facilite de toute évidence des contacts entre les deux structures. Mais cela engendre également une anatomie en miroir de celle de l'AP, jugée particulièrement lourde et inerte. Un visiteur relève : « *c'est quand même une grosse machine, l'ANVP* ». Non seulement les deux organisations suivent le même schéma, mais une histoire les lie, et ce depuis les premières visites de

prisonniers par des membres de la Société Saint Vincent de Paul, dans les années 30, comme le relève le *Visiteur de Prison n°17*¹³.

□ ■ Vers une professionnalisation de l'activité de visiteur ? ■ □

Les relations entretenues entre l'association et l'administration pénitentiaire se concrétisent par la convention qu'elles signent, établissant les règles de leur partenariat.¹⁴ La mise en cohérence des activités des visiteurs de prison avec les objectifs des politiques publiques poursuivis par l'État est symptomatique d'un rapprochement entre les deux structures. Mais il y a plus. En 2011, elles ont décliné de cette convention un guide de bonnes pratiques à l'échelle de l'interrégion pénitentiaire du Nord-Pas-de-Calais, de la Picardie et de la Haute-Normandie. Par la suite, la plupart des différentes délégations interrégionales (Bordeaux, Lille, Rennes, Dijon, Toulouse et Marseille) l'ont signé localement. Si l'intention est de gommer les disparités entre les régions et qu'au final, rien de très novateur n'apparaît, il n'empêche que le terme de « guide de

¹³ *Visiteur de prison n°17*, pp 3-5

¹⁴ Selon le texte de la convention : « *Les conventions d'objectifs répondent à l'objectif de l'État qui est de s'assurer que l'attribution de la subvention se fait au regard d'objectifs cohérents avec la politique menée par le Gouvernement, conformément à la loi organique du 1er août 2001. Celle-ci prévoit une gestion par missions et programmes concourant à une politique publique, auxquels sont associés des objectifs et des résultats à atteindre faisant l'objet d'une évaluation.* »



bonnes pratiques » renvoie assez largement au travail social, et plus particulièrement à des recommandations dans le cadre professionnel.

Cette impression a été confortée par **l'usage d'un lexique renvoyant directement au travail : les visiteurs parlent de « job », de « recrutement », de « collègues », de « mission », d'« embauche »**. Ainsi, au cours d'un entretien, un visiteur me dit : « *C'est un métier dangereux.* » Incrédule quant au choix du vocabulaire, je relance : « *visiteur de prison, c'est un métier dangereux ?* », ce à quoi il répond « *bien sûr.* » Le visiteur de prison serait-il un métier ? Interrogés sur leur « savoir-faire », l'un d'entre eux est catégorique : « *Je ne sais pas s'il y a un savoir-faire (.). Non, il n'y a pas de savoir-faire, parce que ça se définit plus en terme de professionnalisme. Or c'est pas un métier.* » Toutefois, cette déclaration, aussi tranchée soit-elle, ne referme pas la porte. Certes, le simple choix des mots ne constitue pas une preuve suffisamment solide pour asséner immédiatement que l'ANVP est une association qui se professionnalise. Sauf que d'autres indices œuvrent en ce sens.

L'ANVP se concentre de plus en plus sur le recrutement (via un plan de recrutement établi sur 2 ans), la spécialisation et la formation de ses visiteurs. A ce titre, le projet associatif de l'ANVP revient en détail sur cet objectif en revendiquant son intérêt pour des « formations spécifiques adaptées aux évolutions de l'environnement carcéral » et la nécessité d'« organiser des formations et leurs supports spécifiques : journées des correspondants, formation des responsables de section, formation technique des administrateurs et d'équipes interrégionales, colloque dans le cadre des Congrès ». Un programme conséquent pour une association qui se veut plus efficace et plus compétente.

La formation constitue par ailleurs un enjeu très prononcé au sein des débats de l'ANVP. Mais d'ailleurs... **Se former, est-ce par rapport à l'administration pénitentiaire ou par rapport à la personne détenue avant tout ?** Une discussion de la journée des correspondants vient éclairer toute cette ambiguïté, lorsqu'un visiteur préconise l'utilisation de cahiers d'auto-formation. Un autre réagit : « *faire des cahiers d'auto-formation, si c'est pour les montrer à l'administration pénitentiaire pour dire qu'on est formé, c'est pas la peine* », et un autre de rétorquer : « *faut pas oublier que c'est le SPIP qui embauche !* ». Un visiteur demande : « *la formation est-elle obligatoire ? Personnellement, j'ai plus appris autour d'une bière avec un autre visiteur que...* ». Il est coupé, par un brouhaha d'avis contradictoires. Ces divergences d'opinion se retrouvent au sein des entretiens. Cet extrait, relativement long, a le mérite de circonscrire les différents enjeux de la formation des visiteurs de prison : « *ça dépend de la conception que l'on a de la visite. Qu'est-ce que c'est qu'un bon visiteur? J'en sais rien au fond. Peut-être que ces gens isolés sont d'excellents visiteurs, qui apportent des choses aux détenus hein...je...je ne juge pas ! Mais je trouve quand même que c'est dommage, qu'on propose beaucoup de formations juridiques grâce à la FARAPEJ. Bon alors évidemment, on n'est pas des avocats, ni des conseillers juridiques, mais je pense que comprendre le contexte...de mieux connaître les possibilités d'aménagement de peine, ça aide quand même à dialoguer avec le détenu, parce qu'ils en parlent souvent, lorsqu'ils*



approchent de leur libération, qu'ils attendent des rendez-vous avec l'application des peines, le juge d'application des peines...bon, c'est important de comprendre leur langage quand même. Et puis de mieux comprendre peut-être l'environnement. Moi ce qui me semble très important, c'est quand même de connaître tous les intervenants en prison. Parce qu'il n'y a pas que les visiteurs, il y a plein d'autres gens qui interviennent. Donc eh...on peut avoir un rôle d'aiguillage. Moi je dis toujours, un visiteur c'est un généraliste, mais il y a les alcooliques anonymes, il y a la Cimade pour les étrangers...il y a les points d'accès au droit...donc, si on est bien au courant de l'environnement dans la prison, on peut quand même...aider un petit peu le détenu, à faire des démarches, par exemple ». Selon cette visiteuse, la formation constituerait donc un moyen de mieux communiquer avec la personne détenue.

Au-delà de ces indices factuels, **au-delà des orientations prises par l'ANVP, c'est la vision des visiteurs eux-mêmes qui pointe vers une certaine professionnalisation, soulignant que la frontière entre travail et bénévolat est plus brouillonne et poreuse qu'il n'y paraît¹⁵.**

Ainsi, une visiteuse me confie qu'exerçant à l'heure actuelle dans le secteur technique, il lui manque la relation humaine qu'elle vient trouver dans son bénévolat à l'ANVP. Pour elle, cet engagement sous forme d'échange individuel et d'écoute vient combler une carence dans son travail. La majorité des visiteurs de prison étant retraités, ce n'est toutefois pas une tendance dominante. Mais d'autres liens ressortent, à l'instar de cette visiteuse, éducatrice spécialisée de formation, qui a enchaîné les bénévolats depuis qu'elle a entre 25 et 30 ans. Pour elle, ces missions associatives ont pu constituer une sorte de travail, puisqu'elle conclut : « *« Je le dis, j'ai fait mon métier d'éducatrice spécialisée en tant que bénévole.»*

Enfin, pour ceux qui ont exercé un travail avant de se tourner vers le bénévolat à l'âge de la retraite, une autre clef peut fournir une autre analyse : « Pour les retraités, être utile prend la figure d'un substitut au travail. Ils reconnaissent l'importance occupationnelle de cette activité. Certains parlent même de travail, de boulot ou encore de travail d'équipe pour définir l'action caritative. En quête d'une nouvelle utilité sociale post-productive, les retraités s'investissent en temps et ne ménagent pas leurs forces au service des associations caritatives. »¹⁶ Ces quelques mots viennent mettre en perspective plusieurs constats : les visiteurs de prison s'engagent majoritairement à l'âge de la retraite lorsqu'ils disposent de plus de temps (notion d'occupation), utilisent un vocable fortement lié à l'activité professionnelle, et le font avant tout dans un souci d'utilité sociale, comme l'évoque ce visiteur de prison : « *Quand j'ai été licencié à 58 ans, j'étais dispensé de [tout. J'étais] libre. Je suis pris en charge par la société, d'une certaine façon, je [ne suis] pas malade, en pleine forme, mentale et physique...je me dis 'je me mets au service de la société' »*

Ces réalités ne sont pas totalement méconnues de l'administration pénitentiaire, qui entend bien les récupérer à son compte. En fait, les entretiens, les différents rendez-vous entre l'administration pénitentiaire et l'ANVP (réunions trimestrielles avec le SPIP, possibilité de

15 Maud Simonet ; *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La Dispute, coll.

« Travail et salariat », 2010, 219 pp.

16 Cédric Frégné ; *Le don de soi. Logiques d'engagement des bénévoles d'associations caritatives, Recherches et prévisions*, n°56, juin 1999, pp.1-7



participation aux commissions pluridisciplinaires uniques, formations à l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire) ainsi que la teneur des documents récupérés dans le corpus de cette dernière (charte du visiteur de prison, code de déontologie, projet associatif, convention) mettent en évidence un certain glissement de l'association vers une gestion plus professionnelle de la mission de visiteur de prison. Et cela se traduit dans les relations entre l'association et l'administration pénitentiaire.

Lors de la journée des correspondants, un débat a concerné le devenir de l'ANVP compte-tenu des évolutions de la politique pénale. Il était question de se positionner vis-à-vis d'un accompagnement hors les murs. Un visiteur explique : « Avec la baisse de budget, les associations vont devoir faire du social, il est nécessaire d'avoir une position claire sur la question. Le SPIP va nous demander de faire plus ». Le débat s'installe : « Oh, pas si sûr ! Les SPIP ne veulent pas qu'on marche sur leurs plates-bandes !

- ça dépend lesquelles !

- ils sont bien contents de sous-traiter ! »

Cet extrait de débat met en évidence la relation ambiguë qu'entretient l'ANVP avec l'administration pénitentiaire : si l'association a besoin du partenariat avec l'administration pénitentiaire pour pouvoir fonctionner, obtenir ses agréments et entrer en prison, les deux organisations sont plus liées qu'il n'y paraît. **C'est devant un constat de manquements aux missions assignées à l'administration pénitentiaire que les visiteurs agissent.** De fait, ils viennent agir là où les professionnels ne sont pas en mesure de le faire. Mais cette réalité est sous-tendue par une autre : « le discours sur l'engagement cache pour partie l'instrumentalisation des usages politiques. Ainsi, l'idée que la pratique bénévole serait une initiative privée qui comblerait les manques de l'État masque le fait que le bénévolat est construit en partie par ce dernier et qu'il l'utilise, permettant à ce mythe de l'initiative privée de masquer la mise au travail public des citoyens. »¹⁷ **Ainsi, l'administration pénitentiaire, en manque de moyens, tend à se reposer sur l'activité des visiteurs de prison, et l'érige en structure palliative à ses propres carences.** L'engagement de visiteurs de mieux en mieux formés vient, d'une certaine manière, répondre à moindres coûts aux objectifs contradictoires (punition-réinsertion) auxquels elle ne parvient pas à répondre seule. C'est également le gage d'une orientation en faveur de la réinsertion, alors que les moyens tendent toujours à se concentrer sur le sécuritaire en cas de pénurie. Un visiteur revendique directement sa volonté d'agir là où les personnels semblent dépassés : « ça m'a appris, qu'il n'y a pas que la prison, hein, qui est néfaste. La justice quand elle ne veut rien faire...elle ne fait rien. Les services sociaux, incompetents. Mais je vous dis, grâce à l'assistante sociale on a fait tout ça. Ce serait aujourd'hui, on ne pourrait rien faire du tout, en tant que visiteur. D'abord ça ne nous regarderait pas, c'est pas votre affaire, c'est pas votre travail. Moi on me l'a déjà dit moi, des assistantes sociales qui m'ont dit 'mais monsieur c'est pas à vous à faire ça' - 'ben d'accord, c'est pas moi, c'est à vous - 'ben oui mais on n'a pas le temps'. Les

¹⁷ Maud Simonet ; Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?, Paris, La dispute, coll. « Travail et salariat », 2010, 219 p.



personnes privées de liberté qui posent des questions bien précises et on n'est pas capable de leur donner les réponses. Et pis on veut les mettre debout ! »

Malgré quelques réticences au local, c'est un constat : l'administration pénitentiaire est demandeuse de l'action des visiteurs de prison, comme en témoigne la présence de représentants de la DAP aux derniers rendez-vous nationaux de l'association. Un visiteur revient sur ce qu'il ressent comme étant des encouragements de la part de l'administration. Pour lui, cela le pousse à étendre son champ d'action, mais tout n'est pas si simple. Cette impulsion de l'administration pénitentiaire viendrait s'ajouter à un volontarisme de la part des visiteurs : *« je sens que...chez moi il y a une certaine évolution qui se fait aussi dans la mesure où je vais au-delà de l'écoute, puisque je fais le chauffeur de la copine du détenu et puis je sens...qu'il y a alors d'une part, un appel de la part de l'AP et d'autre part, c'est quand même...il y a énormément de visiteurs, je pense, qui ont du mal à se satisfaire de cette écoute. Et qui ont besoin, qui éprouvent le besoin de faire autre chose, de faire plus...d'aider...d'intervenir dans des groupes, il y en a qui sont écrivains publics (...) tout ça c'est un petit peu sortir des cadres traditionnels de l'ANVP. Et je pense que...on est un petit peu amenés...dans cette direction »*

Une visiteuse aguerrie vient d'expérience dévoiler l'ambiguïté qui s'installe entre une direction demandeuse mais des personnels réticents sur le plan local. Pour elle, il s'agit d'outrepasser la charte, mais intelligemment, pour atteindre les objectifs finaux, à savoir la réinsertion : *« on y va sur la pointe des pieds. Et bon là...on ne fait pas du tout ce qu'on devrait faire selon la charte de l'ANVP, puisqu'il est dit partout qu'on doit sans cesse en référer au SPIP, travailler avec le SPIP la main dans la main...et moi j'aurais tendance à dire aux visiteurs qui veulent un peu s'investir dans ce domaine-là 'surtout n'en parlez pas au SPIP, et moins vous aurez de contact avec le SPIP mieux ce sera.' Parce que les CPIP le vivent très mal si on donne un coup de main comme ça. Ils ont l'impression qu'on empiète sur leurs compétences professionnelles, voilà. Et que c'est une façon de leur renvoyer l'idée qu'ils font mal leur boulot quoi. Mais il ne peuvent pas faire pour tout le monde, ils sont débordés, quoi. Voilà. Donc...il peut arriver qu'on ait les uns et les autres, par notre réseau perso, des possibilités de trouver un logement, de trouver du travail...je pense que ça il faut le faire. Parce que c'est...le but c'est quand même la réinsertion quoi. »*

On constate une disparité certaine dans l'accueil des différentes initiatives portées par les visiteurs de prison, malgré une situation univoque et unanimement constatée : une pénurie de moyens partout comme frein à l'accompagnement et la réinsertion. **L'analyse démontrant une certaine passerelle entre travail et bénévolat a été particulièrement développée. Cependant, une différence fondamentale vient la nuancer : les bénévoles associatifs ont une totale liberté à la fois dans leur adhésion et dans leur départ.** Pour certains visiteurs, **certaines signaux doivent mener à sortir de ce bénévolat.**

□ ■ Quand envisage-t-on la sortie ? ■ □



Une visiteuse qui a été engagée de longues années au sein d'une association d'aide aux personnes handicapées exprime la nécessité de recevoir quelque chose en contrepartie de son bénévolat. Pour elle, *« on donne, mais on reçoit. A partir du moment où on ne reçoit plus, il faut arrêter. Et je crois qu'il y a un équilibre dans le bénévolat. C'est ce qu'il s'est passé avec les personnes handicapées, j'avais l'impression qu'elles m'exploitaient à la fin. »* De la même manière, certains visiteurs sont particulièrement vigilants lorsqu'ils sentent une forme de lassitude s'installer. Plus spécifique peut-être au milieu carcéral, l'impression de posséder des réponses ou des certitudes fonctionne comme une alerte : *« On n'est jamais un bon visiteur de prison. On est toujours un visiteur de prison en devenir.(...) La personne devant moi qui prétend être en pleine mesure de l'ensemble des compétences requises, suscite chez moi beaucoup d'inquiétude. Parce que le simple contact avec une autre personne détenue apprend des choses. Je crois que dans ce domaine-là, on n'a jamais fini, et je crois que le jour où on a le sentiment d'avoir fini, il faut impérativement s'arrêter. »*

Dans le même ordre d'idée, **nombreux sont les visiteurs qui mettent en garde – non seulement contre la lassitude – mais surtout contre une acclimatation à l'univers carcéral.** Pour certains, il ne doit jamais devenir naturel, justement parce qu'il ne va pas de soi. On l'a vu, pour certains visiteurs, le passage des portes de la prison ne constitue pas une épreuve marquante en soi. En revanche, pour ceux qui l'ont fortement ressenti, l'atténuation de ces sentiments est un avertissement à ne pas prendre à la légère. Une visiteuse m'explique : *« et de temps en temps – comme j'y vais quand même très très souvent – de temps en temps...j'arrive à m'habituer à la prison, tu vois. Et à ne plus...ressentir cette espèce de chape, comme ça, qui te...qui t'étreint les premières fois où tu rentres dans ces lieux d'enfermement. Et donc je pense que c'est vachement important de lutter contre ça. Et je me souviens d'un type qui me disait 'ah nan mais moi ça ne me fait plus rien.' Très content, très fier quoi : 'ça ne me fait plus rien de rentrer en prison'. Moi je pense qu'à partir du moment où ça ne nous fait plus rien...il y a quelque chose qui nous échappe, dans la compréhension qu'on peut avoir, dans l'empathie qu'on peut avoir par rapport au détenu. On ne peut pas vivre la prison comme étant quelque chose de normal, c'est pas possible, c'est pas possible. Donc il faut garder une espèce de naïveté quoi, par rapport à ce lieu. »* C'est même un signal qui doit être combattu, donc. Impression, ressenti puissant. Une visiteuse, rencontrée lors d'une réunion locale de l'association, me raconte qu'après avoir passé un après-midi entier en prison, elle ressent le besoin d'aller dans des supermarchés, pour voir un lieu plus neutre, entièrement ancré dans la vie de tous les jours, qui vient lui rappeler le monde dans lequel elle vit. Mais ce type de réaction viscérale n'est pas unanimement partagée. Pour ceux qui s'habituent, ils revendiquent la nécessité de se souvenir de l'implication que ce lieu peut avoir, en faisant l'effort de la penser. Car **même si la sensation de mal-être s'est estompée,**



l'histoire du lieu est chargée de sens : *« encore aujourd'hui, je rentre pas dans la prison comme je rentre ici, dans un magasin ou chez moi. Je vais voir mes concitoyens qui sont privés de liberté, qui sont dépendants du surveillant, c'est lui qui a la clef. Il ouvre, il ferme. S'il a envie de le faire. »*
Si les sensations d'oppression se font plus discrètes, alors il faudrait, selon ce visiteur, se souvenir de ce que représente la prison, car rien n'est anodin. Ni le lieu, ni la visite. Et cela a des effets.

□ ■ **Être un visiteur de prison : quand le bénévolat vient influencer le** **bénévole** ■ □

De la même manière que le choix de ce domaine d'intervention – la prison – n'est pas *neutre*, les activités des visiteurs viennent influencer ce qu'ils pensent, leurs opinions et leur vision des choses. Bien sûr, cet impact n'est pas uniforme. Certains viennent en prison par défi et par conviction, d'autres guidés par une sensibilité singulière.

Les premiers, qui s'engagent en toute connaissance de cause et pour porter une voix, trouvent dans leur plongée au cœur des réalités du monde carcéral une confirmation de leurs croyances. Leur engagement et ce dont ils sont témoins vient souvent radicaliser des opinions pré-existantes.

Les seconds atterrissent en prison sans certitude aucune. Dans ces cas-là, leur bénévolat vient impacter leurs croyances et s'apparente ainsi à une véritable apprentissage. Tous disent en savoir plus qu'avant, et ont une meilleure connaissance du domaine pénal et carcéral.

Il existe une vision très schématique qui place les visiteurs du côté des personnes détenues. Cette approche a été mise à mal durant la phase d'entretiens. Pour certains visiteurs, leurs visites ont plus que nuancé leurs a priori, et en premier lieu, sur l'administration pénitentiaire : *« je suis devenu, on va dire, moins idéaliste...enfin...je sais pas si c'est...sur ces sujets là, la santé, c'est pareil. C'est vrai que certainement, je ne sais pas...les détenus sont mal soignés (.). Je suis persuadé que je serais beaucoup plus mal soigné si j'étais dehors. (.) enfin voilà là où j'ai évolué, c'est dans la perception de l'administration pénitentiaire, c'est peut-être au contact de gens de bonne volonté qui...bon. On a un petit peu tendance à les voir (.) par principe un peu comme des bourreaux quoi...et d'avoir [vu] des gens de bonne volonté qui essaient de faire au mieux. (.) Moi c'est ma vision de l'administration pénitentiaire, qui change, voilà. »*

C'est également ce que me dit un autre visiteur. Que ces deux visiteurs visitent depuis plus de 10 ans est peut-être un indicateur, celui de l'accommodation. Ces engagements de longue date permettent néanmoins de voir une évolution, tant chez le visiteur lui-même que sur les réalités du monde carcéral : *« Il y a encore 10 ans, j'avais tendance à prendre le parti de la personne détenue. Avant de me faire une opinion, je veux l'avis du personnel de détention. Je me suis aperçu que l'administration pénitentiaire avait parfois beaucoup plus de discernement que les associations. Ça arrive, quand même. »*

Enfin, si le bénévolat vient influencer leurs opinions, il n'est pas exclu qu'il vienne également



changer leur manière de se comporter, le caractère, même. Pour ce visiteur, « ça s'auto-influence mutuellement. » Il continue : « je pense que...le fait d'être visiteur de prison a une influence sur ma manière d'être à l'extérieur.

- Dans quel sens ?

- Eh bien quand on est visiteur de prison, euh...on essaie vraiment d'être dans l'écoute et l'empathie, voilà. Personne n'est parfait. J'espère que ça imprègne un peu la manière dont je me comporte je dirais, hors de prison... »

Un autre visiteur détaille l'impact de son activité de visiteur de prison sur son appréhension des choses de la vie quotidienne : « faut pas croire qu'être visiteur de prison, c'est quelque chose qui est à sens unique. C'est le visiteur, et la personne détenue. C'est au contraire quelque chose qui est en très forte réciprocité. Et c'est en très forte réciprocité parce que ces entretiens personnellement m'apportent beaucoup de choses, et me permettent dans la vie quotidienne, de faire le distinguo entre l'essentiel et l'accessoire. Quand vous avez à gérer quelques détails de la vie courante que vous partez l'après-midi en détention, je peux vous assurer que les détails de la vie courante sont vraiment devenus au retour de très très très très petits détails. Il y a une échelle, il y a une échelle de l'importance des choses qui a été profondément altérée, mais dans le bon sens du terme par cette activité de visiteur de prison, vraiment. Vraiment. »

Cette dernière partie pointe à merveille la richesse de cet engagement. Être visiteur de prison semble être un bénévolat puissant ; en terme d'émotions (entrée en prison, plongée dans un monde méconnu) et d'expérience humaine (confrontation de deux réalités socialement opposées). C'est aussi un bénévolat qui met en coopération une association avec une administration, confrontant ainsi deux populations : l'une volontaire et bénévole, l'autre professionnelle et en manque criant de moyens.

|| Conclusion ||

En ces temps de bouleversements du champ pénal, il était de bon ton de mieux comprendre les implications pratiques de l'activité de visiteur de prison. Savoir concrètement ce qu'ils font, et pourquoi. L'intérêt prononcé des participants pour l'objet de l'enquête et la suite de ce travail m'ont donné à penser que peu étaient indifférents au pourquoi de leur engagement. Comme relevé en introduction, il y a un manque d'écrits qui viendraient en fouiller les racines. Cela étant, quelle est l'utilité de ce document, si l'on en omet la portée informative et forcément un peu égotiste ? Il a apporté des éclairages, il me semble, à plusieurs niveaux.

Au niveau des visiteurs, en premier lieu. Les entretiens et les témoignages ont permis aux participants de revenir sur leur propre pratique, en abordant des points qui n'avaient pas été forcément envisagés. Il est relativement rare de parler de son activité librement pendant 2 heures



dans un anonymat garanti. Le résultat, que j'ai souhaité aussi fidèle que possible, peut donner matière à penser aux autres. Également, la grille d'entretien utilisée est incluse, et peut servir de base à des groupes de parole ou à se poser certaines questions, individuellement.

À mon niveau, dans la conduite d'une étude d'ampleur importante, tant sur les plans quantitatif que qualitatif, avec une grande latitude de traitement. Je n'avais jamais fait autant d'entretiens en si peu de temps, et cela a été un exercice formidable.

Au niveau de l'association, pour avoir une idée plus fidèle de ses membres et de leurs agissements. Une des ambitions sous-jacentes était d'avoir une connaissance plus pointilleuse à même d'alimenter une stratégie de recrutement efficace. De fait, les informations recueillies ne permettent pas de fournir un plan infaillible clef en main, si l'on considère la disparité des approches. Deux points en revanche sont à retenir :

→ Plus de la moitié des visiteurs interrogés ont abordé l'association par le biais de la communication, ou plutôt, ont été abordés. Il semblerait qu'il faille parler de l'association autour de soi, et que le recrutement par bouche-à-oreille soit le plus fructueux. Également, les passages médiatiques constituent un des supports à privilégier.

→ La difficulté à rajeunir la moyenne d'âge des visiteurs de prison, souvent présentée comme « le drame » de l'ANVP, a plusieurs causes. Tant qu'il y aura des réticences de l'administration pénitentiaire ou de membres de l'association à faire entrer des individus plus jeunes, les plans de recrutement n'y pourront pas grand chose. Du même coup, l'impossibilité de visiter les samedis dans de nombreux établissements pénitentiaires est un frein certain au recrutement de personnes dont l'emploi du temps n'est ni allégé, ni flexible. Une visiteuse vient ponctuer cette remarque de deux phrases qui donnent à penser : « *Enfin avec le temps, je m'aperçois que notre rôle est quand même très très limité. Qu'on n'a pas beaucoup de marge de manœuvre. Peut-être qu'on manque d'imagination aussi...* » Il reste donc des choses à imaginer, plein...

Quelques mots conclusifs, enfin. Ce genre de travail, ainsi que les temps de réunion et de regroupement entre visiteurs, permettent d'avoir une visibilité à la fois sur l'identité de l'association et sur son devenir. Sans savoir ce que seront les visiteurs de prison dans les années à venir, il me semble évident qu'ils constituent un élément de permanence dans une structure pénitentiaire sans cesse en mouvement et en redéfinition. Que cette caractéristique permet à elle seule de dépasser des tensions sur ce qu'est ou doit être un visiteur de prison. Car il n'existe pas « le » visiteur de prison, le bon et l'unique. Que c'est justement dans la confrontation des avis que se dessinent leurs perspectives.